

Sandrine Martin-Grand

1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'équité territoriale
Conseillère départementale
du canton de Pont-de-Claix

Monsieur Joseph Quiles
Maire d'Optevoz
314 rue Philippe Tassier
38460 OPTÉVOZ

Grenoble, le **28 OCT. 2025**

Dossier suivi par : Patrice Perret
Service aménagement Haut-Rhône Dauphinois
THR/AME – Tél 04 76 18 66 14

Dossier suivi par : Marie Champion
Service collectivités locales et partenariats
DDEV/CLP – Tél 04 76 00 30 21
Réf : 2025-DDEV-477

Cher

Monsieur le Maire,

Vous avez consulté le Département sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune d'Optevoz, arrêté par votre Conseil municipal le 30 septembre 2025 au titre de l'article L153-16 du Code de l'urbanisme. Je vous adresse donc l'avis du Département issu de l'analyse du dossier.

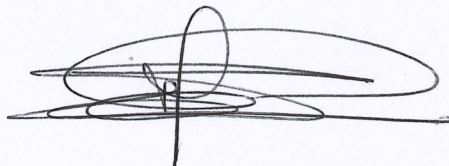
Dans son avis du 17 juin 2025, le Département avait émis des observations relatives au premier projet arrêté par votre conseil municipal du 03 avril 2025.

Au regard de l'analyse de ce nouveau projet, les observations émises ont été prises en compte. **Le Département émet un avis favorable sur votre projet de plan local d'urbanisme.**

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la délibération approuvant le plan local d'urbanisme, ainsi que les documents en format dématérialisé (standard CNIG), à la direction du développement, qui assure le suivi de ce dossier, et qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous



Sandrine Martin-Grand